FICHE N° 08

INTERVENTION EN PRÉSENCE D'UN FEU DE VÉHICULE À ÉNERGIE ALTERNATIVE

RISQUES PRINCIPAUX:

Risques d'apparition de torchères : 10 à 15 mètres en moyenne, généralement orientée vers l'arrière du
véhicule. Ces torchères peuvent être continus (fusible thermique) ou cyclés (soupape)

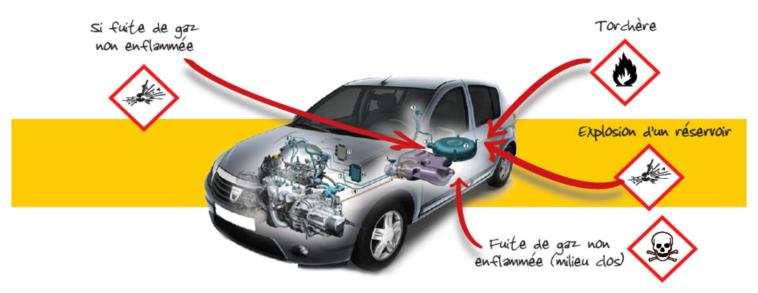
- ☐ **Risques de blessure :** Projections d'éléments pyrotechniques (airbags) et vérins (effet missile)
- ☐ **Risques d'explosion :** Phénomène de type « BLEVE » avec éclatement ou rupture de réservoir
- ☐ **Risques toxiques :** Matériaux composant les VL + batteries de traction + Start and stop

MOYENS À PRÉVOIR :

- □ Caméra thermique
- ☐ Véhicule d'Intervention Chimique et Biologique
- ☐ Engin pompe supplémentaire ou porteur d'eau : CCGC...

CONNAISSANCES GÉNÉRALES :

- □ Les véhicules de nouvelle génération peuvent à présent être équipés de batterie dites « haute tension » et/ou de réservoir de gaz :
 - ✓ Hydrogène à l'état de gaz comprimé
 - ✓ Gaz de Pétrole Liquéfié carburant (GPLc) / Constituant principaux : propane et butane
 - ✓ Gaz Naturel pour Véhicules (GNv=méthane) soit liquéfié (GNL) soit comprimé (GNc)
- Les feux de PL, camions-Bennes à Ordures Ménagère, bus et autocar à énergie alternative sont traités avec le même principe. Les sources d'énergie sont ici généralement placées en partie centrale des toits des bus et des autocars. Sous le châssis et en avant de l'essieu arrière de chaque côté du PL, ou de la cabine. Dans ces cas, les 2 lances procèdent au refroidissement des sources d'énergie puis divergent, vers l'avant et vers l'arrière pour éteindre l'habitacle. Attention aux zones spécifiques de formation des torchères!



INTERVENTION EN PRÉSENCE D'UN FEU DE VÉHICULE À ÉNERGIE ALTERNATIVE

FICHE N° 08

PROPOSITION DE CONDUITE À TENIR :

1.	Évaluer les risques sur la zone d'intervention
	Observer les particularités de la ZI :
	✓ Ligne HT ou voie ferré à proximité / Parking couvert ou aérien / Type de réseau routier
	✓ Supprimer l'alimentation électrique si véhicule en charge.
	S'informer sur la carburation ? Présence d'occupant ? Contenu du véhicule ?
2.	Assurer la sécurisation de la zone d'intervention
	FPT à 50 mètres minimum si possible, à l'avant du véhicule en feu et protégé par écran.
	Zone d'exclusion de 50 mètres minimum et zone de contrôle à 100 mètres minimum.
	Ne pas souffler la flamme en cas de torchère.
3.	Assurer l'extinction du sinistre
	Établissement de 2 LMDR 500 à l'abri derrière des écrans naturels ou artificiels, alimentées sur 3
	tuyaux au minium par chacun des binômes.
	Refroidir le plus rapidement possible les réservoirs contenant du gaz et/ou les batteries de traction
	au moyen de la première lance établie à 500 litres minutes.
	Interdire la progression des intervenants dans l'axe longitudinal avant et arrière du véhicule et
	ne jamais dépasser l'axe des essieux arrière du véhicule.
	Privilégier une attaque selon un axe 3/4 avant, dans l'axe des clignotants du véhicule.
	Progression des binômes capelés en simultanée et du même côté sur ordre.
	Jet plein à 250 l/mn sur les 40 premiers mètres puis jet diffusée d'attaque : 1er lance procède de
	façon exclusive au refroidissement massif des réservoirs de gaz et/ou des batteries de traction sans jamais
	dépasser l'axe de l'essieu arrière. La 2ème lance en assurant la protection du 1er binôme procède à l'extinction
	de l'habitacle, en progressant de la banquette vers le bloc avant.
	Dès que les flammes ne sont plus apparentes dans l'habitacle, le débit de la 1er lance peut
	progressivement être réduit entre 100 à 125 litres/minute.
	En présence de batterie Lithium Métal Polymère (LMP), il convient de stopper uniquement les
	propagations en attendant la baisse de l'intensité du feu (~15 minutes).
4.	Conduite des opérations jusqu'à enlèvement du véhicule
	En milieu confiné, mesures d'explosimétrie et ventilation si nécessaire.
	Contrôle à la caméra thermique de la T° du pack batterie jusqu'à enlèvement du véhicule.
	Informer le personnel chargé de l'enlèvement du véhicule.